Robeco renforce ses équipes Actions Asie Pacifique et Marchés Emergents

- Vicki Chi devient gérante de portefeuille au sein de l'équipe Actions Asie Pacifique à Hong Kong
- Yaowei Xu, ancienne gérante de portefeuille chez Pelargos Capital BV, rejoint l'équipe Actions Marchés Emergents à Rotterdam
- Un renforcement du partage des connaissances entre les équipes

Expansion de l'équipe Asie

Vicki Chi, analyste dans l'équipe Actions Marchés Emergents, spécialisée dans la région chinoise « Greater China » déménagera au bureau de Hong Kong à partir du 1er novembre 2014. Vicki rejoindra l'équipe Actions Asie Pacifique en tant que gérante de portefeuille.

Vicki, qui a rejoint Robeco en 2006, est originaire de Chine continentale et déménagera avec sa famille à Hong Kong. Dans son nouveau rôle, elle travaillera en étroite collaboration avec les autres gérants de portefeuille de l'équipe Asie Pacifique sur de nouvelles idées d'investissement dans différents pays asiatiques comme la Chine, le Japon, la Thaïlande et l'Indonésie.

Nouveau recrutement dans l'équipe Marchés Emergents

Pour remplacer Vicki à Rotterdam, l'équipe Marchés Emergents a recruté Yaowei Xu, ancienne gérante de portefeuille senior chez Pelargos Capital BV. Nous sommes convaincus que Yaowei Xu qui a également l'avantage de parler mandarin, apportera grâce à sa personnalité, son style d'investissement et son expérience, une réelle plus-value pour l'équipe.

Une transition en douceur

Vicki Chi et son successeur auront suffisamment de temps ensemble dans le bureau de Rotterdam afin d'assurer une transition en douceur. Parallèlement, Yanxin Liu, qui a rejoint Robeco en novembre dernier et Jaap van der Hart, gérant de portefeuille senior continueront de couvrir la Chine en collaboration avec Yaowei Xu. Par ailleurs, l'équipe de Rotterdam travaille en étroite collaboration avec l'équipe de Hong Kong. Par conséquent, l'équipe sera encore étroitement en contact avec Vicki, et continueront à échanger sur différentes idées de recherche.

Renforcer les liens et le partage des connaissances

Le transfert de Vicki Chi n'est pas le premier exemple d'un analyste ou gérant de portefeuille chinois qui déménage à Hong Kong. En 2008, Victoria Mio, actuellement CIO Chine, avait également quitté l'équipe Marchés Emergents pour rejoindre le bureau de Hong Kong. Le

déménagement de Victoria a grandement amélioré la collaboration entre les équipes de Rotterdam et Hong Kong sur les recherches concernant les actions chinoises. Nous sommes convaincus que l'arrivée de Vicki Chi amplifiera le partage des connaissances et la coopération entre les deux équipes et nous permettra de continuer de générer des idées d'investissement à forte valeur ajoutée pour nos clients.

Wim-Hein Pals, Responsable de l'équipe Actions Marchés Emergents

Arnout van Rijn, Responsable de l'équipe Actions Asie Pacifique

Biographie de Yaowei Xu

Yaowei Xu, (chinoise/hollandaise, 1976) a commencé sa carrière en 1999 en tant que planificatrice média pour le groupe Grey Global basée à Guangzhou où elle a réalisé des études de marchés en marketing et sur les médias sur les marchés locaux en Chine continentale. En 2001, elle rejoint le groupe Leo Burnett Worldwide où elle occupe un poste de Stratégiste Marketing en charge de la promotion des produits de soins capillaires Procter & Gamble. En 2004, Yaowei Xu devient gestionnaire de risques chez ABN AMRO Asset Management aux Pays-Bas et met en place des modèles d'analyse quantitative du risque pour des portefeuilles d'actions. En 2006, elle évolue en qualité d'analyste sur les secteurs des télécommunications et des services publics pour la stratégie Global Emerging Market Equity. En 2008, elle rejoint le groupe Pelargos Capital BV aux Pays-Bas en tant que gérant de portefeuille senior où elle co-gère le portefeuille d'arbitrage « long-short » axé sur les actions d'Asie Pacifique (ex Japon).

Yaowei Xu a obtenu un Master en Sciences de gestion financière en 2004 à l'université de Nyenrode Business University.

Informations importantes:

Ce document possède un caractère privé et confidentiel ; il est à l'usage exclusif de la personne à laquelle il a été remis par Robeco. Cette présentation n'est donnée qu'à titre indicatif et ne présente aucune valeur contractuelle. Elle ne peut être diffusée, reproduite ou publiée partiellement ou intégralement à destination de tout tiers sans l'accord écrit préalable de Robeco.Ce document a été réalisé dans un but d'information uniquement et ne constitue pas une offre ou une sollicitation en vue de la souscription à ce produit ; l'investisseur étant seul juge de l'opportunité des opérations qu'il pourra être amené à conclure. Les données, issues de diverses sources internes et externes, sont communiquées dans un but d'information uniquement, sous réserve d'erreurs ou d'omissions.

Avant toute transaction, l'investisseur doit s'assurer que les supports choisis correspondent à sa situation financière et à ses objectifs en matière de placement ou de financement, il doit prendre connaissance des prospectus de chaque OPCVM, comprendre la nature des supports choisis, leurs caractéristiques et leurs risques notamment de perte en capital. Les informations légales devant être remises avant toute souscription d'OPCVM, notamment les prospectus et Documents d'Informations Clés pour l'investisseur, sont disponibles auprès de Robeco France ou sur le site Internet www.robeco.fr

En rémunération de son activité de conseil et de distribution des OPCVM du groupe, l'entité en France percevra de la maison mère, en application de l'ensemble des règles édictées par le groupe Robeco en matière de prix de transfert, une commission :

• correspondant à 1/3 des frais de gestion appliqués aux parts de type institutionnelles et qui ne donnent pas lieu à commission de distribution (que percevrait les « clients » distributeurs comme les banques privées par exemple).

• correspondant à 2/3 des frais de gestion appliqués aux parts tout investisseur et qui, sous réserve de l'existence d'une convention, peuvent donner lieu à reversement d'une commission de distribution (que perçoivent les « clients » distributeurs comme les banques privées par exemple) avec un maximum de 50% des frais de gestion de l'OPCVM support.

RIAM est une société de gestion de droit néerlandais agréée par l'AFM et ayant la libre prestation de service en France.

Robeco France est agréé par l'ACPR (anciennement ACP) en tant qu'entreprise d'investissement depuis le 28 septembre 2012.